



ANNUALISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

COLLECTIVITE :

.....

Nom, Prénom et numéro de téléphone de la personne en charge du dossier :

.....

Textes de référence :

- Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée
- Décret n°2000-815 du 25 août 2000
- Décret n°2001-623 du 12 juillet 2001
- Décret n°85-1250 modifié du 26 novembre 1985
- Décret n°91-298 du 20 mars 1991

Principe : l'article 33 alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984 précise que les CT sont consultés pour avis sur les questions relatives à l'organisation des administrations intéressées, aux conditions générales de fonctionnement des services à l'introduction des nouvelles méthodes des travail, etc.

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de la Commune, par délibération, **et après avis du Comité Technique**, d'instaurer un système d'annualisation dans la collectivité, il convient de fixer à l'avance, dans un souci de bonne gestion, les règles relatives à la mise en œuvre pratique de l'annualisation du temps de travail dans la collectivité (précisant notamment la durée et l'organisation des cycles de travail, la définition des tâches de l'agent concerné, ...).

Les formulaires de saisine du CT ne doivent pas être nominatifs

Nombre d'habitants	Nombre d'agents titulaires	Non titulaires	Stagiaires

Grade de l'agent :

.....

Emploi du temps sur une semaine :

Jours	Matin	Après-Midi	Total
Lundi	Deh..... àh.....	Deh..... àh.....h.....
Mardi	Deh..... àh.....	Deh..... àh.....h.....
Mercredi	Deh..... àh.....	Deh..... àh.....h.....
Jeudi	Deh..... àh.....	Deh..... àh.....h.....
Vendredi	Deh..... àh.....	Deh..... àh.....h.....
Samedi	Deh..... àh.....	Deh..... àh.....h.....
Total du nombre d'heures par semaine		h.....
X par 36 semaines (A)		h.....

Temps de travail à effectuer hors temps scolaire (Nombre d'heures / an) :

Exemple : ménage petites vacancesh.....
Exemple : ménage d'étéh.....
Total du nombre d'heures par an (B)h.....

Temps de travail annuel :

Total du nombre d'heures de travail effectif sur l'année (A) + (B)h.....
--	-------------

Nombre d'heures effectuées par an : X 35

_____ =

1607

Éléments d'informations supplémentaires :

.....
.....
.....
.....
.....

Pièces à joindre :

- Courrier d'accord ou de refus de l'agent concerné par l'annualisation,
- Planning faisant apparaître les périodes travaillées, les périodes non travaillées et les congés.

Fait à, le.....

Signature de l'autorité territoriale